

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18 DÉCEMBRE 2019

L'ILR CONSTATE UNE PROGRESSION CONSTANTE DES SERVICES DES COLIS

Le service Statistiques et Veille des marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier au mois de décembre 2019 un rapport statistique sur le marché des services postaux au Luxembourg. Ce document porte sur les chiffres clés du marché postal de l'année 2018.

Le rapport statistique présente l'évolution du marché des services postaux depuis 2015 sur base d'indicateurs concernant la description générale du marché postal, les envois de courrier postal, les services de colis et la qualité des services postaux prestés.

Au Luxembourg, le **chiffre d'affaires** du total du secteur postal atteint 166.74 millions d'euros en 2018, soit une baisse de 2.7% par rapport à 2017. Il se répartit entre le chiffre d'affaires des envois de courrier postal qui recule de 3.9%, et le chiffre d'affaires des services de colis qui diminue de 0.7%. Les services de colis représentent en 2018 31.9% du chiffre d'affaires du secteur postal. Entre 2015 et 2018, la part des services de colis a augmenté de 6.3 points.

Le **volume total** des envois postaux diminue de 3.2% par rapport à 2017 et s'établit à 188.37 millions d'unités en 2018. Sur un an, les envois de courrier postal baissent de 3.9%, tandis que les services de colis augmentent de 11.6% en 2018. Sur l'année 2018, chaque habitant a reçu en moyenne 1.16 colis et 20.21 courriers postaux par mois. En outre, le trafic transfrontalier entrant des services de colis représente 80.4% du trafic total des services de colis. Il est nettement supérieur au trafic national et au transfrontalier sortant.

Concernant l'accès des consommateurs aux services postaux, le nombre de points automatiques de distribution de colis (pack up) est en constante augmentation et passe de 32 en 2015 à 91 en 2018, soit une hausse de 184% en trois ans. En revanche, le nombre de boîtes aux lettres diminue et passe de 1 141 en 2017 à 1 131 en 2018.

Le rapport statistique des services postaux au Luxembourg peut être consulté sur le site de l'ILR : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Services-postaux/Publications/Chiffres-cles-et-statistiques/Pages/default.aspx>

Contact	Maïa Nicté Mazariegos	Tél.	+352 28 228 256
Presse	nicte.mazariegos@ilr.lu		+352 691 60 40 59

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.